

N° 19

Fort
Anastasie

~~Paris~~ Vincennes, le 6 juillet 1846
Paul Edmond Beckers
pour mention

Le Greffier du Tribunal

C. Becker
4 1/2

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT DIX- NEUF, le vingt-sept du
 mois de juillet, à douze heures du matin (HEURE LÉGALE)
 par devant Nous, Clignet François, adjoint, faisant pour le Maire
 absent par délégation fonction d'Officier de l'État Civil de la commune
 de Marseilles les Aubigny, canton de Sancerques, département
 du Cher, est comparu Fort Georges père de l'enfant
 _____, âgé de vingt-sept ans, profession
 de marinier, demeurant à Marseilles les Aubigny
 département du Cher, lequel nous a présenté un enfant
 du sexe féminin, né à Marseilles les Aubigny, le vingt-six
 du mois de juillet an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à dix heures
 du matin, du sieur Fort Georges, comparant _____
 _____, âgé de vingt-sept ans, profession
 de marinier et de Traulet Germaine,
 son épouse légitime _____, âgée de vingt ans, sans
 profession à _____, demeurant à Marseilles les Aubigny
 département du Cher, auquel enfant le comparant a déclaré donner
 le prénom de Anastasie _____

Les dites déclaration et présentation faites en présence de Traulet Sous
 grand-père de l'enfant, âgé de quarante et un ans, profession
 de maître marinier, demeurant à Marseilles les Aubigny, départe-
 ment du Cher, et de Cornette Charles, ami _____
 âgé de trente-sept ans, profession de maçon _____
 demeurant à Jouet sur l'ubois, département du Cher _____

Lecture faite du présent acte, les-dits comparant et témoins l'ont signé avec
 nous.

Mores Comte et Fort
 Clignet